

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 24 - Pouvoirs : 4
 Votants : 28

Vote : 28
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (24) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (4) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Guy Michel CHAUVEAU, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D01-18-03-2019 : Vote du compte administratif :

Le Comité syndical, par 28 voix, adopte le compte administratif arrêté comme suit :
 Réalisation de l'exercice :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	1 457 290,50 €
	Recettes :	1 637 563,69 €

Section d'investissement :	Dépenses :	182 988,38 €
	Recettes :	114 278,58 €

Fonctionnement

Résultat de l'exercice	180 273,19 €
Résultat reporté	166 254,81 €
Résultat de clôture	346 528,00 €


Investissement

Résultat de l'exercice	- 68 709 ,80 €
Résultat reporté	- 86 891,55 €
Déficit de clôture	-155 601,35 €

Monsieur le Président, après avoir présenté le compte administratif, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Fait à VAAS
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures.

Le Président
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 13 mars 2019
Nombre de membres : 43
Présents : 24 - Pouvoirs : 4
Votants : 28

Vote : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
et publication du 26/03/2019.

Présents (24) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (4) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Guy Michel CHAUVEAU, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D02-18-03-2019 : Approbation du compte de gestion :

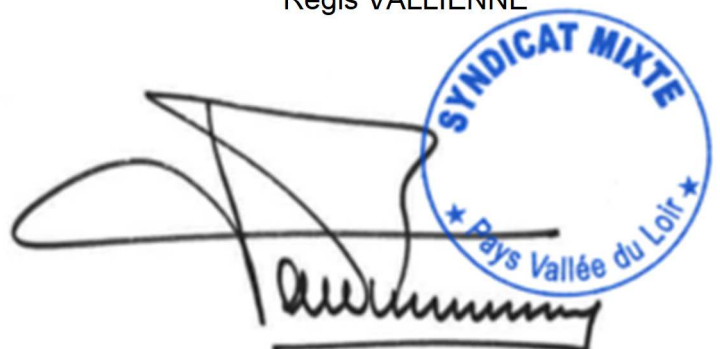
Considérant que le Compte de Gestion établi par le trésorier de Montval sur Loir est conforme au Compte Administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et du Compte de Gestion du Trésorier.

Le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion pour l'exercice 2018 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif et autorise Monsieur le Président à signer toute pièce à intervenir.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

Le Président
Régis VALLIENNE



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Régis Vallienne'. To the right of the signature is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and '★ Pays Vallée du Loir ★' at the bottom, with a small star on each side.

Date de la convocation : 13 mars 2019
Nombre de membres : 43
Présents : 24 - Pouvoirs : 4
Votants : 28

Vote : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
et publication du 26/03/2019.

Présents (24) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (4) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Guy Michel CHAUVEAU, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D03-18-03-2019 : Affectation du résultat :

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour, le compte administratif de l'exercice 2018 constate que ce dernier présente les résultats suivants :

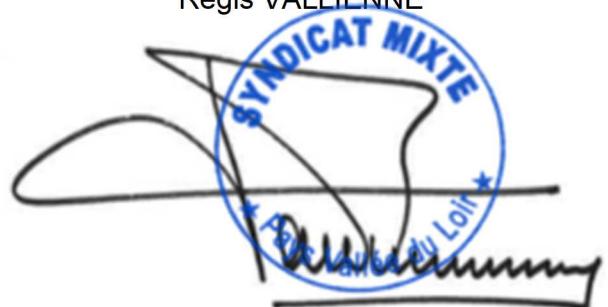
Soit un excédent cumulé 2018 en section de fonctionnement de : 346 528,00 €
Soit un déficit cumulé 2018 en section d'investissement de : 155 601,35 €

Statue et décide d'affecter le résultat d'exploitation de la section de fonctionnement comme suit :

1068 : Excédent capitalisé : 155 601,35 €
Report en fonctionnement : 190 926,65 €
TOTAL : 346 528,00 €

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

Le Président
Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 13 mars 2019
Nombre de membres : 43
Présents : 24 - Pouvoirs : 4
Votants : 28

Vote : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
et publication du 26/03/2019.

Présents (24) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (4) :

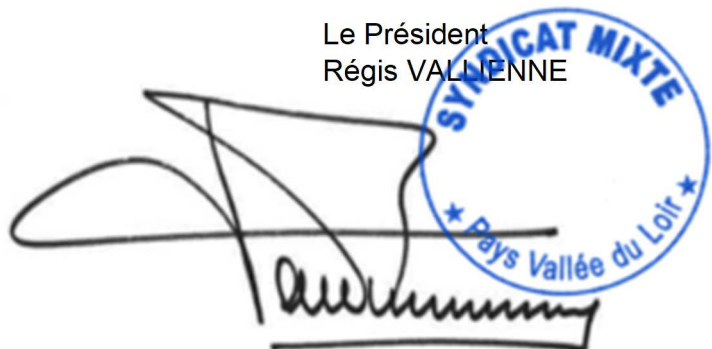
Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Guy Michel CHAUVEAU, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D04-18-03-2019 : Convention PETR/OTVL pour l'année 2019 :

Monsieur le Président présente la convention 2019 entre le Pays et l'OTVL.
Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré approuve la convention PETR/OTVL pour l'année 2019.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

Le Président
Régis VALLIENNE



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Régis Vallienne'. To the right of the signature is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top, 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, and two small stars on either side of the bottom text.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 24 - Pouvoirs : 4
 Votants : 28

Vote : 28
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (24) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (4) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Guy Michel CHAUVEAU, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D05-18-03-2019 : Budget 2019 :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2019 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES	2 433 780,65 €	2 242 854,00 €
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		190 926,65 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 433 780,65 €
INVESTISSEMENT		
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES (y compris les comptes 1068)	411 470,35 €	411 470,35 €
TOTAL DU BUDGET	2 845 251,00 €	2 845 251,00 €

Fait à VAAS
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures.

Le Président
 Régis VALLIENNE

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with a small star on either side of the bottom text.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 24 - Pouvoirs : 4
 Votants : 28

Vote : 28
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (24) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (4) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Guy Michel CHAUVEAU, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D06-18-03-2019 : Participations des Collectivités

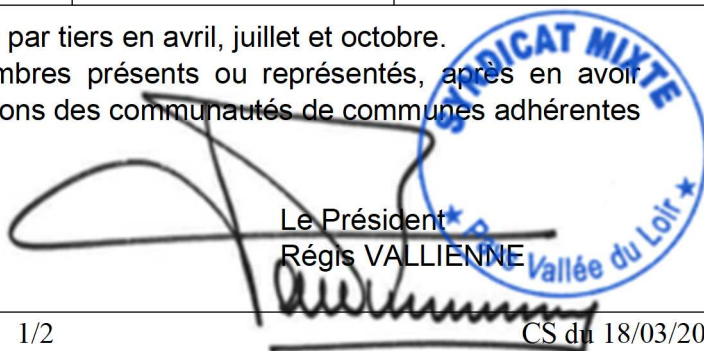
Communauté de communes	Population 2019	7 €/habitant	OTVL 1,52 €/habitant	PETR 5,48 €/habitant
Sud Sarthe	23 320	163 240,00	35 446,40	127 793,60
Loir Lucé Bercé	24 113	168 791,00	36 651,76	132 139,24
Pays Fléchois	27 358	191 506,00	41 584,16	149 921,84
TOTAL	74 791	523 537,00	113 682,32	409 854,68

Collectivité	Participation 2019	Participation 2018
Communauté de communes Sud Sarthe	89 433 €	89 433 €
Communauté de communes Loir Lucé Bercé	130 007 €	130 007 €
Communauté de communes du Pays Fléchois	196 000 €	196 000 €
TOTAL	415 440 €	415 440 €

Pour rappel les participations sont appelées par tiers en avril, juillet et octobre.
 Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré approuve le montant des participations des communautés de communes adhérentes et en valide les modalités d'appel.

Fait à VAAS
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures.

Le Président
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D07- Amortissement matériels du service CEP

Le PETR Pays Vallée du Loir a acquis différents biens au cours de l'année 2018 pour le service CEP. Il est demandé au Conseil syndical de se prononcer sur les durées d'amortissement pour les biens suivants :

Matériel	Coût d'acquisition TTC	Durée d'amortissement
Caméra	3 289.26 €	3 ans
Enregistreur ZOOM	167.20 €	1 an
Capteurs enregistreurs de température	1 801.20 €	3 ans

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré approuve les durées d'amortissement pour tous les biens.

Fait à VAAS
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 13 mars 2019
Nombre de membres : 43
Présents : 23 - Pouvoirs : 3
Votants : 26

Vote : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D08- 18-03-2019 Approbation CTR2020

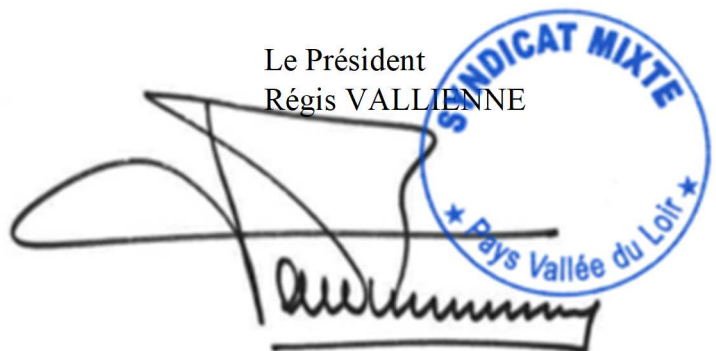
Après la présentation en préambule du projet de CTR2020 tel que soutenu lors de l'audition devant la Région le 11 février dernier (rappel du contexte, des thématiques, ...), le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de Contrat Territoires-Région 2020 synthèse annexée à la présente délibération).
- Sollicite l'appui financier de la Région pour mettre en œuvre le Contrat Territoires-Région 2020 avec une précision sur la fongibilité des enveloppes.
- Autorise le Président à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de ce dit contrat.

Pour information, le dossier complet du CTR2020, y compris la stratégie touristique du territoire, est consultable en ligne sur le site internet du Pays : www.pays-valleeduloir.fr.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with a small star on either side of the bottom text.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D09- Dossier LEADER - La fête des lumières

Le projet "Fêtes des Lumières - Les Allumés d'Aubigné" est éligible au regard de la fiche action n°8 "Renforcer le lien social et l'épanouissement personnel par le biais de la culture et du patrimoine", à la stratégie locale du développement du GAL Pays Vallée du Loir dans le programme LEADER 2014-2020.

Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Prestation Patrimoine à roulettes	19 263,00 €	Etat – Contrat Local d'Education Artistique et Culturel	5 500,00 €
Hébergement	1 260,00 €	Région	5 000,00 €
Matériel créatif	1 277,23 €	Europe (LEADER)	10 000,00 €
Technique	2 810,40 €	Autofinancement	12 597,93 €
Cachets musiciens	1 600,00 €		
Indemnités de la chargée de mission (environ 260 heures) + frais de structure	6 887,30 €		
TOTAL	33 097,93 €	TOTAL	33 097,93 €

Monsieur le Président précise que ce plan de financement est prévisionnel, et que dans le cas où l'aide FEADER ou toute autre subvention ne serait pas attribuée en totalité, le PETR Pays Vallée du Loir serait dans l'obligation d'augmenter sa part d'autofinancement.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

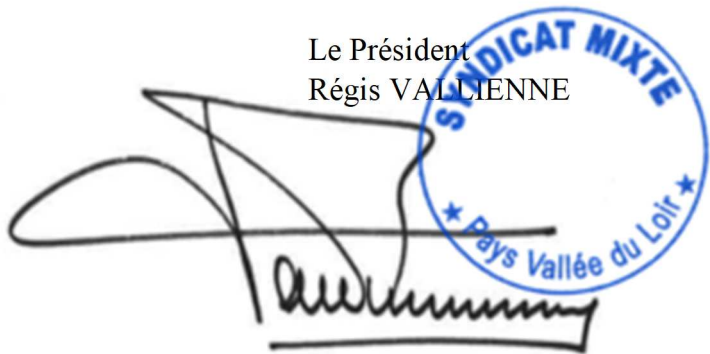
- approuve le projet et son plan de financement
- autorise le Président à solliciter le programme Leader pour une subvention à hauteur de 10 000,00 €
- autorise le Président à signer tous les documents en lien avec cette demande

Fait à VAAS

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
Régis VALUENNE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, flanked by two stars. The signature is a cursive script that overlaps the stamp.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D10 - Dossier LEADER – « Malices au Pays 2019 »

Le projet "Malices au Pays 2019" est éligible au regard de la fiche action n°8 "Renforcer le lien social et l'épanouissement personnel par le biais de la culture et du patrimoine", à la stratégie locale du développement du GAL Pays Vallée du Loir dans le programme LEADER 2014-2020.

Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant
Communication	4 124,00 €	Etat – Contrat Local d'Education Artistique et Culturel	4 800,00 €
Spectacles	26 866,47 €	Région	3 000,00 €
Ateliers	7 976,03 €	Partenaires culturels	8 900,00 €
Technique	883,15 €	Europe (LEADER)	10 000,00 €
Droits d'auteur	3 381,53 €	Autofinancement	18 998,18 €
Transports	2 467,00 €		
TOTAL	45 698,18 €	TOTAL	45 698,18 €


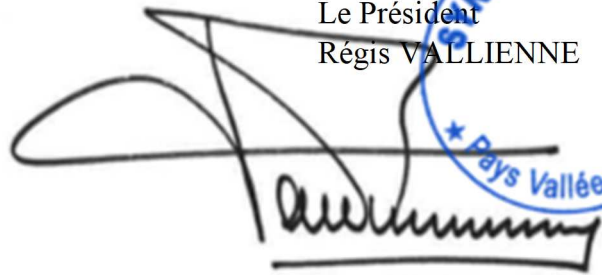
Monsieur le Président précise que ce plan de financement est prévisionnel, et que dans le cas où l'aide FEADER ou toute autre subvention ne serait pas attribuée en totalité, le PETR Pays Vallée du Loir serait dans l'obligation d'augmenter sa part d'autofinancement.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

- approuve le projet et son plan de financement
- autorise le Président à solliciter le programme Leader pour une subvention à hauteur de 10 000,00 €
- autorise le Président à signer tous les documents en lien avec cette demande

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Régis Vallienne'. To the right of the signature is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with two small stars on either side of the bottom text.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D11- Dossier LEADER – « Concertation SCoT »

Afin de compléter la délibération prise le 01.09.2016 sur le projet de la concertation SCoT et la sollicitation des fonds LEADER pour ce projet, les élus du conseil syndical sont sollicités pour approuver le plan de financement suivant. Il est précisé que dans le cas où l'aide FEADER ou toute autre subvention ne serait pas attribuée en totalité, le PETR Pays Vallée du Loir serait dans l'obligation d'augmenter sa part d'autofinancement.

Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant
Prestation de l'Intention Publique	54 910,00 €	CPER	17 500,00 €
		Europe (LEADER)	17 500,00 €
		Autofinancement	19 910,00 €
TOTAL	54 910,00 €	TOTAL	54 10,00 €

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

- approuve le projet et son plan de financement
- autorise le Président à solliciter le programme Leader pour une subvention à hauteur de 17 500,00 €
- autorise le Président à signer tous les documents en lien avec cette demande.

Fait à VAAS
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORiot à Sylvain FOURNIER.

D12- 18-03-2019 Énergie Climat – Action n°2 du PCAET « Expérimentation d'un village à énergie positive » - Convention de partenariat avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Le coût des actions proposées dans cette convention de partenariat est réparti comme suit :

	Année 2019	Année 2020
Action n°2 "Village à énergie positive"	7 500,00 €	7 500,00 €
Action n°10 "Adaptation changement climatique"	2 000,00 €	-

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

- approuve et autorise le Président à signer la convention de partenariat avec le CPIE permettant la mise en œuvre des deux actions du PCAET : action n°2 "lancer une expérimentation Village à Énergie Positive" et action n°10 "communiquer et mettre en réseau les acteurs autour des pratiques agricoles (viticoles et arboricoles) et sylvicoles adaptées au changement climatique".

Fait à VAAS
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with a small star on either side of the bottom text.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D13- 18-03-2019 Énergie Climat – Action n°1 du PCAET « Sensibiliser les scolaires aux questions de sobriété énergétique et aux enjeux de la qualité de l'air » - Réponse à l'appel à projet PRSE 2019 et demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire.

Le plan de financement de l'action est le suivant :

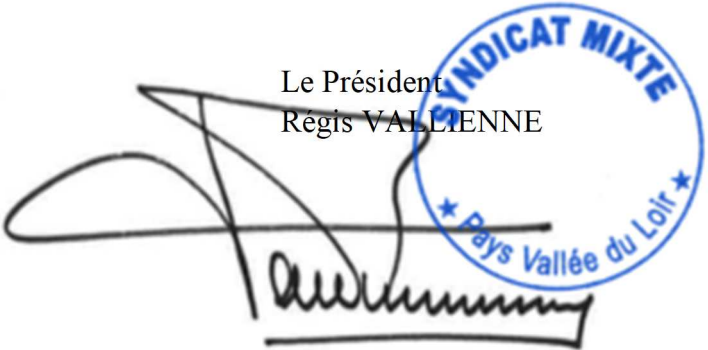
Budget prévisionnel			
Dépenses	Montants	Ressources	Montants
Achats de matériels et fournitures	1 000 €	PRSE - ARS et DREAL des Pays de la Loire (50%)	4 150 €
Rémunération d'intervenants externes	3 000 €	Europe (LEADER) (30%)	2 490 €
Communication	500 €	Autofinancement (20%)	1 660 €
Rémunération du personnel	3 800 €		
TOTAL	8 300 €	TOTAL	8 300 €

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

- approuve le projet et son plan de financement
- autorise le Président à répondre à l'appel à projet Plan Régional de Prévention de la Santé (PRSE) 2019,
- autorise le Président à solliciter une demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire, dans le cadre du PRSE, à hauteur de 50% de financement du coût de l'action et
- autorise le Président à signer tous les documents en lien avec cette demande

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLENNÉ

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with two small stars on either side of the bottom text.

Date de la convocation : 13 mars 2019
 Nombre de membres : 43
 Présents : 23 - Pouvoirs : 3
 Votants : 26

Vote : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 26/03/2019
 et publication du 26/03/2019.

Présents (23) :

Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, ~~Guy-Michel CHAUVEAU~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Christian JARIES, Sylvain FOURNIER, Gilles GANGLOFF, Jean- Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (3) :

Pierre BIHOREAU à Gérard BLANCHET, Nadine GRELET-CERTENAIS à Nicolas CHAUVIN, ~~Claude JAUNAY à Guy-Michel CHAUVEAU~~, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

D14- Action n°5 du PCAET "Étudier et informer sur les potentiels d'énergies renouvelables" - Lancement de l'étude de potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire du Pays Vallée du Loir et demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Fonds Régional d'Études Stratégiques (FRES).

Le plan de financement de l'action proposée est réparti comme suit :

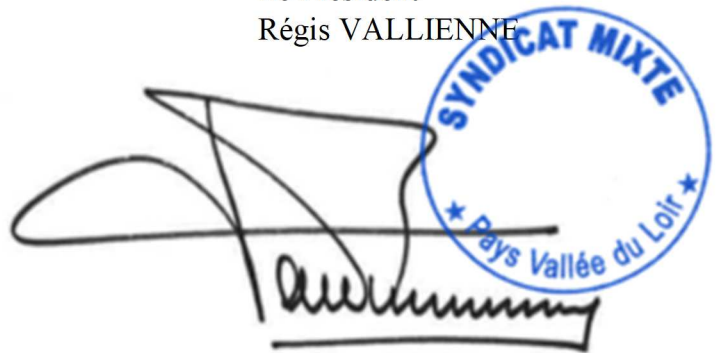
Budget prévisionnel			
Dépenses	Montants	Ressources	Montants
Prestation intellectuelle - réalisation d'une étude de potentiel sur le développement des énergies renouvelables en Vallée du Loir	15 000 €	FRES - Région des Pays de la Loire (50%)	8 000 €
Organisation du forum des énergies renouvelables	1 000 €	Europe (LEADER) (30%)	4 800 €
		Autofinancement (20%)	3 200 €
TOTAL	16 000 €	TOTAL	16 000 €

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré :

- approuve le plan de financement et de cette étude et donc, le cas échéant son lancement;
- autorise le Président à procéder à la consultation de prestataires extérieurs ;
- autorise le Président à solliciter une demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Fonds Régional d'Études Stratégiques (FRES), à hauteur de 50% de financement du coût de l'action ;
- autorise le Président à signer tous les documents en lien avec cette demande et le bon déroulement de la consultation.

Fait à VAAS
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Régis Vallienne'. To the right of the signature is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top, 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, and two small stars on either side of the bottom text.